

Nantes, le 23 mars 2022

**CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU JEUDI 24 MARS 2022**

## **UNE METROPOLE AMBITIEUSE ET EN MOUVEMENTS**

**Le prochain Conseil métropolitain se tiendra jeudi 24 mars en présentiel sous la présidence de Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole. Nouvelle ambition pour une économie responsable et durable, avec un soutien renforcé à l'enseignement supérieur et à la recherche, la Métropole accentue également ses efforts mobilisés avec de nouvelles actions sur le territoire métropolitain. Elle a par ailleurs été retenue au niveau national comme « démonstrateur de ville » durable parmi 39 lauréats d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé en mai 2021 pour accompagner la transition écologique des territoires.**

### **① UNE NOUVELLE AMBITION POUR UNE ÉCONOMIE PERFORMANTE ET RESPONSABLE**

- CRÉATRICE DE VALEUR ET D'EMPLOIS DE QUALITÉ POUR TOUTES ET TOUS**
- RÉPONDANT AUX ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX**

Nantes Métropole porte l'ambition de se placer à la pointe du développement économique responsable, notamment en matière de ESS et RSE. Pour cela, elle se dote d'une politique publique dont les premiers volets seront votés lors du Conseil métropolitain le 24 mars.

L'objectif est d'accélérer la transition du territoire vers un modèle économique conjuguant performance économique et soutien à l'innovation, création d'emplois de qualité pour toutes et tous et prise en compte des impératifs environnementaux. Cette stratégie, élaborée en partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs économiques de notre territoire déjà particulièrement engagés sur ces enjeux, vise en particulier à engager les entreprises et employeurs au sens large, à accélérer sur la voie d'un développement moins consommateur de ressources et plus inclusif.

Au cœur de cette ambition figure la création d'emplois de qualité pour toutes et tous, à la fois fondement de la cohésion sociale et condition de la performance des entreprises de notre territoire. Répondre aux difficultés de recrutement, premier enjeu pour les entreprises aujourd'hui, c'est apprendre à recruter autrement et de manière plus inclusive. Nantes Métropole, historiquement engagée sur le champ de l'emploi, agit aux côtés des acteurs économiques afin de faire de la métropole un véritable territoire d'opportunités professionnelles de qualité, pour toutes et tous.

### **② SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE, UNE PRIORITÉ AU SERVICE DE L'INNOVATION, DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI**

Nantes Métropole poursuit sa dynamique de développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation. Au 1er janvier 2022 était créée Nantes Université, seule université en France à comprendre un hôpital universitaire, un IRT et un organisme national de recherche (l'Inserm), comme structures internes à part entière. Avec ce nouvel établissement public d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial, appuyé sur le territoire et l'écosystème local, Nantes Université renforce les axes d'excellence de la recherche nantaise, notamment pour penser et construire la santé et l'industrie du futur. L'obtention le 10 mars dernier du label I-site pour le projet structurant Next est une autre illustration concrète de l'excellence nantaise.

L'ambition de la métropole est de devenir un pôle majeur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation à l'horizon 2030, à l'échelle nationale et européenne.

Elle en a d'ailleurs fait une priorité en doublant sur le mandat dernier son soutien financier et en le poursuivant sur le mandat actuel. Cet engagement se traduit notamment lors de ce conseil métropolitain, par le soutien accordé à Audencia et à l'École du Design Nantes Atlantique.

### **Zoom sur deux projets soutenus par la Métropole**

#### **> Soutien au projet « Nautiluss » du GIP ARRONAX à Saint-Herblain**

Compte tenu des enseignements tirés de la crise sanitaire, le GIP ARRONAX souhaite développer de nouvelles activités de recherche avec pour principaux objectifs de :

- palier l'insuffisance de recherche-développement en santé en France,
- relocaliser la production de médicaments en France,
- réduire les délais de diagnostics (la Ligue contre le cancer déclare pour la France 93 000 cas non déclarés en 2020).

Ce nouveau projet baptisé "NAUTILUSS" pour "Nouveaux Aménagements et UTILités à Usages Scientifiques pour la Santé" porte principalement sur la recherche clinique en médecine nucléaire en prenant en compte les récentes avancées de la science biologique et médicale (génomique, immunologie) associée à des progrès considérables dans les technologies du séquençage génomique, des outils d'analyses et d'imagerie biomédicale, de l'Intelligence Artificielle et des données numériques. Le montant total du projet s'élève à 3 M€, dont 500 K€ seront financés par Nantes Métropole.

#### **> Le projet Nemo**

Centre d'expérimentation pour les systèmes navals, les énergies marines et le génie océanique, Nemo est l'un des projets du CPER, porté par l'école Centrale Nantes. Son ambition est de renforcer les capacités des moyens d'essais nationaux en hydrodynamique marine, afin de répondre aux nouveaux défis associés au développement des énergies marines renouvelables, à leur exploitation et à leur développement. Ce projet est nécessaire au maintien du leadership de Centrale Nantes et du territoire dans le domaine de l'expérimentation en hydrodynamique marine, au service de la communauté scientifique nationale. Il est indispensable également au maintien de la France dans le peloton de tête en Europe pour les énergies marines renouvelables et les technologies marines, dans un environnement en forte évolution. Le projet rejoint pleinement la stratégie maritime métropolitaine et la politique publique enseignement supérieur, recherche et innovation : en lien avec son histoire et les transitions qui agitent l'ensemble du secteur maritime (numérique, énergétique, manufacturing), la métropole mise sur le maritime du futur, décarboné et performant, en soutenant l'innovation et l'expérimentation.

### **③ MOBILITÉS : DE NOUVELLES ACTIONS POUR FAVORISER LA MARCHÉ À PIED ET LE VÉLO SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN**

Dans un contexte où les besoins en déplacement se multiplient, les élus métropolitains souhaitent agir pour une mobilité de demain plus solidaire, plus écologique, économique et accessible. Cela passe par des mobilités durables et décarbonées qui répondent à la lutte contre le réchauffement climatique et le maintien d'une bonne qualité de l'air tout en rendant le territoire accessible à l'ensemble des habitantes et habitants métropolitains et aux territoires voisins. Ainsi, des solutions alternatives à la voiture solo sont pensées et construites au profit d'une ville plus apaisée, notamment par le développement de la marche à pied et du vélo.

Le Conseil métropolitain du 24 mars 2022 va soumettre au vote des élus l'adoption d'un nouveau Schéma stratégique pour favoriser la marche à pied. Ce document cadre visera à conforter les actions de la métropole pour un espace plus accessible, plus sûr et plus agréable pour le piéton. Il s'agira aussi, suite à l'approbation en février 2021 de la création du nouveau réseau vélo métropolitain, de voter le programme et le budget d'aménagement du premier axe cyclable magistral de 7,5 kilomètres qui reliera Nantes à Couëron en passant par Saint-Herblain et Indre et qui verra le jour à horizon 2025.

## ④ LE PROJET PIRMIL-LES-ISLES, LAURÉAT DE L'AMI « DÉMONSTRATEURS DE VILLE DURABLE »

Dans le cadre de la ZAC Pirmil-Les Isles, reconnue aux niveaux français et européen en termes de transition écologique, le démonstrateur Basse-Île, porté conjointement par Nantes Métropole et Nantes Métropole Aménagement, vient d'être retenu au niveau national comme « démonstrateur de ville durable » parmi 39 lauréats d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé en mai 2021 pour accompagner la transition écologique des territoires. Cette candidature à l'AMI « habiter la France de demain » est destinée à franchir une étape supplémentaire, décisive, en proposant des solutions inédites en France à cette échelle, en matière de décarbonation de l'urbanisme.